

Affaire suivie par :

Lille, le 2 mars 2026

Céline BISSCHOP
**Direction des Ressources
Humaines**

Responsable du pôle formation,
emplois et compétences.

Réf. 2026_006

NOTE DE SERVICE à l'ensemble des personnels

Objet : Note relative à l'organisation des concours ITRF 2026

Le CROUS de Lille ouvre en 2026 plusieurs postes aux concours ITRF de droit commun.

Les personnels intéressés pourront s'inscrire sous réserve de remplir les conditions d'ancienneté et d'activité (pour les concours internes) ou de diplôme (pour les concours externes).

J'attire votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle vague de fonctionnarisation. Peuvent postuler à ces concours de droit commun les personnels en CDD, ouvriers en CDI ou déjà fonctionnaires dans le cadre d'un souhait d'évolution.

Huit postes sont proposés, répartis de la manière suivante :

Cat	Corps & Grade	BAP	Emploi-type	Type de concours	Postes avec affectation Crous de Lille
C	ATRF C1	G	Opérateur logistique	Sans concours	1
	ATRF C2	G	Commis de cuisine	Interne	1
				Externe	1
				BOE	1
	G	Opérateur de maintenance	Externe	1	
B	TECH CLASSE NORMALE B1	G	Technicien logistique	Externe	1
		G	Chef/Second de cuisine	Externe	1
		J	Technicien en gestion administrative	Interne	1

A	ASI	E	Gestionnaire d'infrastructures	Externe	1
---	-----	---	--------------------------------	---------	---

NB : la localisation précise des postes en Unité de Gestion ou en service reste à déterminer

La période d'inscription pour les concours ITRF de droit commun 2026 est la suivante :

Du mercredi 08 avril 2026 à 12h00 (heure de Paris)

Au mercredi 06 mai 2026 à 12h00 (heure de Paris)

Pour être valides, les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- Inscription en ligne, avec un dossier à télécharger sur WEBITRF <https://www.itrf.education.gouv.fr/itrf/menuaccueil.do>
- Envoi du dossier dûment renseigné au Centre Organisateur du concours concerné, en **lettre recommandée** simple, cachet de la poste faisant foi.

L'inscription au concours est une démarche personnelle et réalisée de manière autonome par le candidat.

En cas de problème de connexion, ou de perte de mot de passe, il est nécessaire de contacter l'assistance technique de la plateforme Webitrf :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23691/service-d-assistance-technique-a-l-inscription.html>

Chaque concours comprend donc une épreuve d'admissibilité (épreuve écrite sur table pour les concours externes et dossier RAEP pour les concours internes) et une épreuve d'admission (oral devant jury).

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre disposition pour tout complément d'information.


Guénaél PIRA
Directeur Général